

N°DCA-2021-017

- Membres
théoriques : 19
- Membres en
exercice : 19
- Membres
présents :
15
- Pouvoir :
-
- Votants :
15

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ENSEMBLE SCOLAIRE
PROVIDENCE SAINTE THERESE ET LE SDIS 76**

Le 12 avril 2021, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 26 mars 2021, s'est réuni à l'Hôtel du département sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 15 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents : Monsieur André GAUTIER, Président,

I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

Titulaires

Mmes Sophie ALLAIS, Pierrette CANU, Chantal COTTEREAU, Blandine LEFEBVRE.
MM. Nicolas BERTRAND, Olivier BUREAUX, Bastien CORITON, Guillaume COUTEY, Didier REGNIER, Jean-Pierre THEVENOT.

Suppléants

Mmes Anne-Sophie CLABAUT, Catherine FLAVIGNY, Virginie LUCOT-AVRIL,
M. Pierre AUBRY.

II. Membres avec voix consultative :

MM. le Contrôleur général Jean-Yves LAGALLE, le Colonel Rémy WECLAWIAK, le Colonel Thierry SENEZ, le Lieutenant-Colonel Hervé TESNIERE, le Lieutenant-Colonel Hervé COLIBERT, l'Adjudant-Chef Philippe SEVESTRE, Pascal GRESSER, Payeur départemental et Mme Gladys TEINTURIER.

III. Membre de droit :

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime.

Étaient absents excusés :

Mmes Florence DURANDE, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK - représentée, Florence THIBAudeau RAINOT - représentée.

MM. Gérard COLIN - représenté, Michel LEJEUNE, Florent SAINT-MARTIN, Sébastien TASSERIE, le Commandant Julien HURE – représenté, le Capitaine Nicolas VACLE, le Lieutenant Jérôme ANQUETIL.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Projet d'établissement		
Les Politiques	Les Axes Stratégiques	Les Segments de Travail
<i>Ressources et moyens</i>	<i>Préserver, optimiser et adapter les ressources humaines</i>	<i>Permettre l'épanouissement professionnel</i>

*
* *

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales,*
- *le code de la sécurité intérieure,*
- *le code de l'éducation,*
- *le code du travail.*

*
* *

Dans le cadre de la préparation des agents du Sdis aux concours externes de caporal de sapeurs-pompiers professionnels et au concours interne de sergent de sapeurs-pompiers professionnels, le Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime (Sdis 76) a sollicité l'ensemble scolaire Providence Sainte-Thérèse afin de préparer ses agents aux différentes épreuves (écrites et orales) des concours précités.

Ce partenariat vise tout d'abord à mettre à disposition des agents du Sdis, les compétences des enseignants de l'établissement scolaire dans le cadre des préparations aux concours de caporal et de sergent de sapeurs-pompiers professionnels.

Les préparations au concours de caporal de sapeurs-pompiers professionnels, seront axées sur les épreuves écrites et orales et se déclineront en deux étapes :

- l'organisation de trois journées en présentiel (2^{ème} semestre) dont l'objectif sera de développer les compétences des futurs candidats sur les règles de grammaire et d'orthographe.
- la production de douze épreuves de compréhension de textes avec leurs corrections, douze épreuves de mathématiques avec leurs corrections et 3 concours blancs.

Les préparations au concours de sergent de sapeurs-pompiers professionnels, seront axées sur les épreuves écrites et orales et se déclineront également en deux étapes :

- l'organisation de trois journées en présentiel (1^{er} semestre) dont l'objectif sera de développer les compétences des futurs candidats sur les règles de grammaire et d'orthographe.
- la mise à disposition d'Annales liées aux épreuves du compte rendu et des questions à choix multiples.

D'autre part, ce partenariat permettra au Sdis de mettre à disposition de l'établissement scolaire (notamment les élèves du Baccalauréat professionnel « Métiers de la sécurité »), ses structures pédagogiques présentes sur le site du Centre d'Entrainement et de Développement des Compétences de Tourville-la-Rivière à raison d'une semaine par an avec un accompagnement pédagogique composé de formateurs permanents du Sdis.

A ce titre, il convient d'approuver les termes de la convention et d'autoriser le Président à la signer ainsi que tout acte qui en serait la suite ou la conséquence.

*
* *

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20210412-DCA-2021-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2021

Affichage : 13/04/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



André GAUTIER